



Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

À l'occasion de la crise que provoque la pandémie du Covid-19, il nous paraît essentiel de nous interroger sur la reprise de l'activité dans une perspective de soutenabilité environnementale, sociale, économique et démocratique de notre modèle de développement. L'appel à contribution vise à identifier les mesures structurantes intégrant cette dimension systémique et privilégiant une vision transdisciplinaire, qui devront être engagées à court terme mais en intégrant le long terme. Cet appel s'articule avec le programme du séminaire « Soutenabilités ».

Les constats dans la crise

Souvent malmenée dans le débat public, la figure de « l'expert » a retrouvé le devant de la scène tout au long de la crise sanitaire. La place occupée par les experts auprès des décideurs publics mais aussi l'audience dont ils bénéficiaient de la part des citoyens ont été décisives au moment de la mise en place des mesures restrictives (fermeture des lieux publics puis confinement, entre le 12 et le 16 mars) ; pour autant, en amont et en aval de ces étapes, plusieurs difficultés sont apparues dans la construction d'un savoir consolidé sur le virus et son évolution, comme dans la prise en compte de ces connaissances par l'opinion publique et par les autorités politiques.

Longtemps, les connaissances scientifiques ont été trop incertaines pour entraîner des décisions. Pour ce qui est du développement des connaissances scientifiques à proprement parler, Pascal Marichalar en a reconstitué les principales étapes pour le site *La Vie des idées*¹. Mais pendant une longue période, qui dure tout le mois de janvier et l'essentiel du mois de février, les incertitudes sur la gravité de la maladie comme sur sa contagiosité (sans doute aggravées par l'opacité de la Chine) sont telles que coexistent plusieurs scénarios extrêmement contrastés, allant du « *containment* » réussi, qui circonscrit la maladie à la région de Wuhan ou à quelques cas isolés ailleurs dans le monde, jusqu'à la pandémie. Ce fond d'incertitude réduit les efforts de préparation au lieu de susciter une dynamique de précaution, d'autant que domine durablement dans le débat public l'idée que l'épidémie restera fondamentalement un problème chinois, et que – même sans mesures spécifiques – la France pourra l'éviter.

¹ <https://laviedesidees.fr/Savoir-et-prevoir.html>.

Dans la phase d'anticipation, sur la scène publique française, on a donc plutôt « minimisé » le risque d'épidémie. Comment l'expliquer ? on peut invoquer le souvenir de la grippe H1N1, qui joue le rôle de « référentiel négatif² » : les pouvoirs publics auraient, à l'époque, « sur-réagi », au point que la montée de barrières préventives apparaît, début 2020, comme déraisonnable. Est-ce le résultat d'un savoir insuffisant ou insuffisamment consolidé, d'un biais cognitif nous rendant davantage attentifs aux messages les plus rassurants, tant que l'incertitude demeure, ou plus profondément d'une incapacité collective à imaginer une situation qui exigerait des mesures économiques et sociales radicales ?

Les différents pays n'ont d'abord pas semblé apprendre beaucoup les uns des autres. Le fait que l'épidémie ait touché les pays les uns après les autres n'a pas suffi pour construire, au cours de l'émergence de la crise une expérience cumulative, susceptible de permettre à ceux plus tardivement atteints de tirer les leçons des premiers pays contaminés : de fait, les différentes courbes d'évolution du nombre de personnes hospitalisées ou décédées ne sont pas tellement à l'avantage des derniers pays touchés... Comme si chaque pays avait eu la certitude qu'il s'en sortirait mieux que les autres, c'est finalement toujours au pied du mur, au moment où elles apparaissent inévitables, que les décisions extrêmes (type confinement) ont été prises – elles n'ont en définitive véritablement été mises en débat ni avant d'être prises, ni au moment d'être adoptées, en France comme ailleurs.

En France, c'est au moment de l'entrée dans la crise que le Conseil scientifique³, dispositif d'expertise ad hoc, est mis en place. La création d'une instance spécifiquement vouée à synthétiser la connaissance scientifique au service de la lutte contre le Covid-19 est un choix que seuls certains pays ont fait⁴, d'autres ayant préféré s'appuyer directement sur les structures institutionnelles préexistantes (agences...). Le choix français peut être questionné : visait-il à unifier la parole scientifique adressée au décideur public, à partir d'une pluralité de disciplines pertinentes pour aborder les différents aspects de la crise (infectiologie, épidémiologie, réanimation, médecine de ville mais aussi sociologie et anthropologie) ? à éviter la cacophonie, sur la place publique, entre diverses institutions savantes (agences, académies...) ? à permettre l'exécutif de maîtriser les questions adressées aux scientifiques et de bénéficier ainsi d'un accès spécifique aux avis sur lesquels il pourrait prendre appui dans ses décisions et sa communication ?

Ce dispositif a réactivé la figure classique, simple et verticale des « conseillers du prince » : un petit nombre de savants entourent l'autorité politique (ici représentée par le Président de la République) et répondent aux questions qu'elle leur pose, elles-mêmes déterminées par les contraintes qui pèsent sur l'action publique en situation de crise. Il contraste ainsi avec la façon dont, ces dernières années, les relations entre expertise, pouvoirs publics et citoyens s'étaient considérablement complexifiées et enrichies, dans le fonctionnement des agences sanitaires et environnementales, ou encore dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat, où les citoyens tirés au sort échangent intensément avec divers experts.

Dans l'urgence, les pouvoirs publics ont placé les experts au centre de leur communication. Depuis le 12 mars, chacune des grandes décisions de l'exécutif est explicitement étayée par les avis rendus par le conseil scientifique qui comprennent des « recommandations » des « points d'alerte » et qui parfois évoquent l'« inopportunité » de

² Selon l'expression de Philippe Sansonetti, dans [Sortie de confinement, ou la somme de tous les dangers](#) (La Vie des Idées).

³ Ici les avis du CS publiés sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/covid-19-conseil-scientifique-covid-19>.

⁴ L'OCDE recense la diversité des dispositifs mis en œuvre dans les différents pays ; l'Espagne, le Brésil, mais aussi le Japon et l'Autriche semblent avoir installés des conseils scientifiques ad hoc (indépendamment des « task forces » interministérielles vouées à coordonner les décisions de la gestion de crise) : <https://stip.oecd.org/Covid.html>.

certaines options. Aux yeux de certains, il a fait resurgir le spectre du « gouvernement des experts », autrement dit d'un cadre dans lequel ce ne sont pas les gouvernants élus qui assument les décisions mais des spécialistes non-élus, désignés pour prendre le relais. Si ce choix correspond à la volonté de donner du crédit aux décisions, et de réduire les risques de contestation, c'est aussi que les décisions prises par les pouvoirs publics, dans cette crise, réclament une attention particulière de la part des citoyens.

Dans le confinement, les citoyens doivent non seulement « accepter » la décision publique, mais la mettre en œuvre eux-mêmes. Dans la mesure où la réussite de la démarche dépend de l'action des particuliers, l'argument scientifique ne vise pas uniquement à convaincre une opinion, mais aussi voire surtout à influencer des comportements. Ainsi, le choix du calendrier des décisions, de leurs modalités d'annonces, des termes employés et des formes de communication doit être arrêté en fonction de ce que l'on est capable d'anticiper du côté des réactions des citoyens – ce qui justifie la mobilisation des sciences sociales et des sciences comportementales.

Peu de temps après, la controverse autour de la chloroquine a rompu l'unité de la parole publique des scientifiques. Les divergences d'analyses et de pratiques (sur la possibilité d'un traitement à base d'hydroxychloroquine) entre les équipes de l'IHU de Marseille et les autorités sanitaires, dès lors qu'elles sont mises sur la place publique, ont déchaîné les passions (à partir du 21 mars environ⁵), dans un contexte où l'inquiétude est vive.

Sans entrer dans le fond du différend, on remarque que se sont opposées deux manières d'articuler, en temps de crise, le savoir et l'action : celle d'un soignant, dans l'urgence, qui revendique une logique de la pratique et une mise à l'écart des préceptes de méthode d'administration de la preuve, et celle de l'autorité qui, ayant pour responsabilité la définition de la norme, ne peut se permettre de passer outre cette méthode. Si chacune de ces deux logiques peut se justifier dans son ordre, leur juxtaposition dans l'espace public a profondément perturbé le rapport de l'opinion aux autorités sanitaires, et déstabilisé les comportements des citoyens face à l'offre de soins (en témoignent les files d'attente devant l'IHU de Marseille). On peut d'ailleurs retrouver, dans d'autres disciplines scientifiques qui concourent à éclairer l'action publique (économie, sciences de l'éducation...), des controverses analogues sur ces questions de méthode – qui recouvrent cependant des enjeux épistémologiques différents selon les régimes de la preuve qui régissent chacune de ces disciplines.

La controverse médicale a été aussitôt polarisée politiquement, et son écho a pesé sur les décisions d'autorisation partielle. Plateaux de télévision et réseaux sociaux ont mis en scène des « partisans » et des « adversaires » de la chloroquine, signataires de tribunes ou de pétitions, se jetant les uns aux autres des accusations mutuelles de conflits d'intérêt... à quoi s'est ajoutée une forme de fracture territoriale dans l'expression des préférences des citoyens en matière de traitement à préconiser⁶.

Les débats sur l'utilité du port de masques ont aussi marqué la période, mêlant là encore des éléments liés aux incertitudes scientifiques et d'autres liés aux conditions

⁵ C'est semble-t-il entre le 21 et le 23 mars que le mot de « chloroquine » décolle dans les recherches Google : <https://trends.google.fr/trends/explore?date=today%201-m&geo=FR&q=chloroquine> ; le nom « Raoult » sort nettement dès le 22 : <https://trends.google.fr/trends/explore?date=today%201-m&geo=FR&q=raoult>.

⁶ Au-delà de la fantaisie des réseaux sociaux, les recherches Google « Raoult » et même « chloroquine » sont sensiblement plus fréquentes en PACA que dans le reste du territoire, et l'enquête Ifop du 6 avril dernier « [Chloroquine : miracle ou mirage ?](#) » montre une proportion plus importante de sondés de PACA (77 % contre 49 % en moyenne) à souhaiter un élargissement à la médecine de ville de la possibilité de prescrire de la chloroquine contre le Covid-19.

matérielles dans lesquelles des mesures peuvent (ou non) être prises, notamment en cas de pénurie. Si la doctrine d'emploi d'un instrument dépend inévitablement des stocks disponibles, il semble dangereux, pour leur propre crédibilité, que les savants internalisent la contrainte matérielle circonstancielle lorsqu'on leur demande d'évaluer l'efficacité (potentielle) d'un tel instrument.

L'impossibilité d'apporter une preuve certaine quant aux conditions d'apparition du virus a également alimenté les interrogations quant à la façon dont la Chine avait pu faire fonctionner ses laboratoires de virologie, et accru les suspicions portant sur le défaut de transparence de Pékin sur tous les aspects de cette épidémie. Ainsi s'est ajoutée au scepticisme à l'égard des autorités scientifiques et politiques dans chaque pays, une vague de défiance internationalisée, parfois teintée de complotisme. Ces trois points de tension rappellent à quel point il est illusoire d'espérer séparer de façon étanche, du moins en situation « chaude », les différends scientifiques et les débats politiques.

Enfin, une autre instance d'expertise *ad hoc* est chargée de préparer les conditions de la sortie progressive du confinement. Le « Conseil analyse recherche expertise » (CARE), installé le 24 mars⁷, est lui aussi essentiellement constitué de médecins ou de spécialistes de la santé, et a vocation à éclairer le conseil scientifique sur l'état de la crise sanitaire et à analyser les dispositifs techniques utilisables pour permettre un déconfinement en temps utile. À l'heure où cette introduction est publiée, ses travaux ne sont pas encore publiés.

À moyen terme : les défis de soutenabilité

Chaque crise constitue une situation spécifique dans laquelle les savoirs nécessaires sont de natures différentes, et les prochaines ne se ressembleront sans doute pas.

Si l'on se projette sur des enjeux de long terme, il faut aller au-delà des questions soulevées par une crise singulière, et tirer différents fils de questionnements ; en particulier les trois suivants : l'articulation entre les formes de **mobilisation de connaissances en temps de crise** et leur **consolidation en temps « normal »** ; **l'élargissement des savoirs scientifiques utilisés par l'action publique**, notamment à ceux qui pourront revêtir une dimension stratégique pour l'avenir ; l'animation d'un **dialogue sciences-société** qui facilite, dans la durée, l'appropriation démocratique des controverses sociotechniques. Ce sont ces questions que nous proposons d'explorer en priorité ici, et sur lesquelles nous sollicitons des contributions.

Questions de temporalités : expertise de crise et expertise de temps ordinaire

S'il est classiquement reconnu que le temps de la recherche scientifique est toujours décalé par rapport à celui de l'action politique, à celui des médias et du débat public, les situations de crise exacerbent ces tensions et rappellent deux impératifs : d'une part la nécessité d'engager, en temps « normal », des efforts de recherche et d'assemblage de connaissances sur des sujets qui, en l'absence de crise, ne semblent pas revêtir de caractère immédiatement crucial (et d'utiliser effectivement ces connaissances disponibles

⁷ <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/article/installation-du-comite-analyse-recherche-et-expertise-care>.

pour anticiper les crises possibles) ; d'autre part la nécessité de pouvoir mobiliser très rapidement, au moment où la crise surgit, des outils et des personnels de recherche pour mettre à disposition des décideurs publics la connaissance la plus précise « en temps réel ».

Or l'épidémie que nous connaissons est caractérisée, comme de nombreux autres phénomènes contemporains, par un **processus d'accélération générale**, lié notamment à l'urbanisation et à la mondialisation. Cette accélération rend d'autant plus nécessaires la précaution et la préparation, faute de quoi c'est **le régime de l'urgence** qui s'impose (dans le champ de la connaissance comme dans celui de l'action) et avec lui toutes les tentations de s'affranchir des règles qui avaient été instaurées au préalable, parfois pour le meilleur et souvent pour le pire.

Face au risque d'un pilotage de la recherche à courte vue, excessivement dicté par des enjeux de court terme, au rythme de la succession des « appels à projet » inspirés par les dernières crises, il faut sans doute réaffirmer la nécessité d'un **financement pérenne de la recherche** sur un nombre significatif de domaines dont il est hautement probable qu'ils seront déterminants dans les décennies à venir (voir ci-dessous). De tels travaux étant, en revanche, sans garantie de retour sur investissement, il semble inévitable qu'ils bénéficient d'un **soutien prioritairement public**, au nom de l'intérêt général. Les États et les opinions publiques sont-ils prêts à cet effort ? (voir l'axe « [Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?](#) ») Que faut-il mettre en commun au niveau d'une « Europe de la recherche » ? Et comment mobiliser, au-delà de la recherche publique et de la R&D privée, l'ensemble des acteurs sociaux susceptibles d'y contribuer ?

Du côté des décideurs publics, leur réactivité en temps de crise suppose une **forme de familiarité avec les outils scientifiques et techniques** permettant d'appréhender des phénomènes dits « extrêmes » (mais dont il est probable qu'ils voient leur fréquence augmenter, dans la mesure où ils sont en partie causés par nos propres activités). Plus généralement, il importe d'œuvrer à une meilleure **compréhension du monde anthropocène**, autrement dit d'un monde caractérisé par la puissance des interactions réciproques des humains avec leur « environnement » naturel – avec le système-Terre dans son ensemble, composé de réalités qui relèvent du social, du biologique et du physique, sans qu'on puisse les appréhender dans des catégories extérieures les unes aux autres. Pour y parvenir, au-delà des efforts de recherche, c'est sur la **formation des responsables administratifs, de celles et ceux qui élaborent et conduisent les politiques publiques**, qu'il faudra agir, afin de les outiller pour utiliser au mieux, quel que soit leur rôle, les connaissances disponibles sur les sujets-clés.

Enfin, face aux crises comme face aux enjeux de long terme, les mêmes défis s'imposent aux acteurs publics locaux comme nationaux, aux acteurs privés et aux citoyens en général, si bien que c'est **toute une culture commune qu'il s'agit de développer et de partager**, fondée sur les connaissances relatives à nos manières d'habiter la Terre, comme nous avons jusqu'à présent considéré que la formation du citoyen supposait une « instruction civique ».

Questions de disciplines : quelles connaissances stratégiques aujourd'hui et demain ?

Face à la complexité des enjeux de l'époque, rien ne serait plus illusoire que d'espérer *une* science englobante qui nous permettrait d'appréhender ce que l'on a besoin de savoir – et plus encore de croire que ce genre de connaissance pourrait nous dispenser de débats et de controverses sur ce qu'il convient d'en faire. Pour autant, les crises sanitaires aiguës comme les transformations durables qui accompagnent le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la destruction des écosystèmes imposent l'idée qu'il faut notamment **développer davantage notre connaissance du monde vivant**, auquel nous appartenons,

et de nos interactions avec lui (voir l'axe « Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ? »).

Si ces connaissances existent, et doivent être approfondies, il est essentiel de réfléchir aux façons de les faire entrer dans les processus de décision publique, alors qu'elles en sont aujourd'hui trop largement absentes (en tous cas en dehors des moments perçus comme exceptionnellement critiques). Cela suppose (en sus des enjeux de formation évoqués plus haut) un travail de **transformation des outils de pilotage de l'action publique** ; au-delà des batteries d'**indicateurs** de suivi et d'évaluation, des outils de **modélisation** et de **simulation qui permettent** aux décideurs de mobiliser les acquis de la science économique et qui montrent leurs limites dans les situations comme celles que nous vivons aujourd'hui, il importe que les décideurs publics, mais aussi les médias et les citoyens se familiarisent avec les spécificités des modalités de connaissances propres au monde vivant, qui modélisent **des phénomènes souvent non-linéaires** (développements exponentiels, comme dans certaines épidémies ; boucles de rétroaction, comme avec la destruction de la biodiversité ; effets de seuil, comme avec le réchauffement climatique...)⁸. Faute de quoi nous nous exposons notamment à une **insuffisante compréhension des risques** que nous courons, et nous aurons tendance à concentrer notre attention, au moment de décider, sur les données qui entrent dans les indicateurs et dans les modèles dont nous disposons – souvent des données trop étroitement « économiques ».

De ce point de vue, la crise sanitaire actuelle peut jouer un rôle dans la prise de conscience du **caractère impératif de cet élargissement du spectre des disciplines mobilisées** dans la décision publique : non seulement du côté des sciences du vivant mais aussi du côté des sciences sociales et des sciences comportementales. Qu'il s'agisse de comprendre les interactions humaines qui favorisent ou ralentissent la propagation d'un virus, de concevoir les messages diffusés pour améliorer la pratique du lavage des mains, ou encore de discuter de la pertinence d'une application mobile de suivi des malades, on perçoit la nécessité d'une approche globale, étayée par le concours de disciplines hétérogènes (anthropologie, sociologie, histoire, géographie, droit, humanités numériques...), qui doivent pourtant être mises en dialogue pour éclairer la décision.

Cependant, **la prochaine crise majeure ne sera pas nécessairement une épidémie** – et le changement climatique, lui, ne constitue pas une crise (aiguë) mais une transformation durable du monde que nous habitons. Se pose alors la double question de la façon dont l'action publique peut s'outiller scientifiquement face à ces défis et dont les opinions publiques peuvent s'emparer des connaissances disponibles. Si certains des savoirs mis en avant dans le contexte de la crise sanitaire (sur le lien entre déforestation et risque d'épidémie, par exemple) peuvent servir à la lutte contre la perte de biodiversité, leur capacité à mobiliser acteurs publics et citoyens n'est pas la même dès lors que la perception du risque est moins proche, ou moins intime.

Lorsque le danger semble imminent et proche, l'action s'impose, dans l'urgence ; mais un péril comme le changement climatique, s'il apparaît faussement comme lointain, exige tout autant une action immédiate, y compris dans l'incertitude de ce que seront, à moyen terme, ses traductions concrètes dans nos vies. C'est sans doute aussi à partir de cet enjeu que devra être conduit un travail de réinterprétation et de revalorisation du « **principe de précaution** », qui porte précisément sur la manière d'articuler connaissance et action en situation d'incertitude et d'articuler les enjeux de long terme et les décisions à court terme. Revaloriser le principe de précaution, c'est à la fois reconnaître que l'on n'est pas capables de mesurer l'ensemble des risques auxquels on est exposés et néanmoins agir dans

⁸ C'est dans cette perspective que les prochaines séances du séminaire « Soutenabilités » seront consacrées aux indicateurs et aux outils de modélisation.

l'incertitude, faire en sorte de s'y préparer au mieux, en ayant conscience de ces vulnérabilités, même si la survenue des dommages est incertaine.

Questions de démocratie : quelle place pour les citoyens dans les usages publics des savoirs ?

La temporalité dans laquelle les décideurs publics doivent se saisir des connaissances disponibles pour gérer l'épidémie et prendre des décisions contraignantes pour tous a abouti à dessiner **une forme d'alternative**, dans les sources de légitimité de la décision politique, **entre science et démocratie**. Non seulement parce qu'elle semble parfois déposséder les gouvernants au profit des experts, mais aussi parce qu'elle renforce la prééminence du pouvoir exécutif, court-circuite la possibilité de débats nourris (notamment au Parlement) sur les grands enjeux de gestion de la crise (hormis ce qui relève du domaine de la loi) et a exclu toute possibilité de consultation ou de participation citoyenne. Là encore, la précaution et l'anticipation devraient favoriser une culture démocratique de la gestion de crise, dans laquelle chacun est familiarisé avec les outils, les notions et les enjeux qui président aux choix qui incombent à la puissance publique dans ce genre de situation.

Et au-delà des premiers instants de la crise, un partage public des données, des hypothèses et des projections qui alimentent le gouvernement dans ses réflexions apparaît susceptible de renforcer la compréhension et l'adhésion de l'opinion aux mesures qui sont prises – et on a vu qu'une telle adhésion active était essentielle à l'efficacité de ces mesures. Cela suppose donc une certaine **confiance**, non pas des citoyens envers les sciences ou envers les politiques, mais **des politiques envers les citoyens et des citoyens envers eux-mêmes**.

Une telle condition semble encore plus nécessaire pour les défis de l'action publique à plus long terme, comme par exemple celui de la lutte contre le changement climatique, qui nécessite à la fois l'adoption de normes collectivement contraignantes et l'évolution de comportements individuels – et, cette fois-ci, non plus dans la parenthèse d'une crise, mais dans un horizon permanent.

Dans cette perspective, l'objectif de politiques publiques « soutenables » suppose que la consolidation des savoirs scientifiques indispensables, telle qu'elle s'organise aujourd'hui dans des instances comme le GIEC ou l'IPBES fasse l'objet d'une **appropriation simultanée par les autorités politiques et par les citoyens**, pour que les débats proprement politiques sur les priorités d'action et la répartition des charges puissent se dérouler à la fois démocratiquement et sur un socle de connaissances partagées. Plusieurs instances de circulation des savoirs et d'intermédiations devront être imaginées à cette fin. La Convention citoyenne pour le climat en est un exemple, et s'est d'ailleurs saisie des enjeux de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques pour formuler un certain nombre de propositions, issues des travaux qu'elle avait conduits préalablement⁹.

À court terme, l'un des premiers défis de la sortie de crise consistera à **établir un diagnostic partagé, appuyé sur une grande diversité de disciplines, ancré dans le vécu des citoyens**¹⁰, **démocratiquement délibéré et appropriable par tous**, des causes et des effets de la crise, qui puisse servir de socle à un horizon commun pour un « après » réorienté en fonction de nos préférences collectives.

⁹ Voir la [Contribution de la convention citoyenne pour le climat au plan de sortie de crise](#).

¹⁰ Il pourrait dans ce but s'appuyer sur une méthodologie inspirée par les questionnaires d'auto-description collective imaginés par Bruno Latour (voir par exemple son article "[Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise](#)", dans le média en ligne AOC).

Ressources numériques (liste évolutive)

- Pascal Marichalar, « [Savoir et prévoir](#) », une chronologie des savoirs consolidés et des décisions (La Vie des idées).
- Michel Callon et Pierre Lascoumes, [Covid-19 et néfaste oubli du principe de précaution](#) (AOCmédia).
- Olivier Borraz et Henri Bergeron, [Covid-19 : impréparation et crise de l'État](#) (AOCmédia).
- Recensement par l'OCDE des dispositifs mis en œuvre dans différents pays pour équiper scientifiquement les gouvernements face à la crise du Covid-19 : <https://stip.oecd.org/Covid.html>.
- Dominique Linhart, sociologue, « [Didier Raoult, ou la controverse scientifique dans le temps de l'urgence](#) » (sur le site de l'EHESS).
- « [Face aux pandémies, les sciences de l'écologie sont plus que jamais nécessaires](#) », par un Collectif de scientifiques du Centre de recherches en écologie et évolution de la santé, Laboratoire Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle (Mivegec - CNRS/IRD/Université de Montpellier).
- François Gemenne, « [De la crise du coronavirus, on peut tirer des leçons pour lutter contre le changement climatique](#) » (Le Monde).
- Robert Boyer, « [Coronavirus : « Cette crise inédite adresse un redoutable avertissement aux économistes »](#) (Le Monde).
- Julien Roirant (Démocratie ouverte, Gilets citoyens), « [À Covid ouvert, manifeste pour une gestion de crise ouverte](#) ».
- Thibaud Boncourt, politiste (Université Paris-I), « [Le Covid-19 révèle une crise de l'institution scientifique](#) », sur le site The Conversation.
- « [Refonder l'Université et la Recherche pour retrouver prise sur le monde et nos vies](#) », par le collectif RogueESR.
- Gianluca Manzo, chargé de recherche en sociologie au CNRS au sein du Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique (GEMAS), « [Il faut intégrer la structure des interactions sociales dans les modèles de diffusion de l'épidémie](#) » (Le Monde).
- Jacques Chevallier, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, CERSA-CNRS, [Expertise scientifique et décision politique](#) (Blog du Club des juristes).
- Philippe Sansonetti, médecin et microbiologiste, professeur au Collège de France (titulaire de la chaire [Microbiologie et maladies infectieuses](#)) et à l'Institut Pasteur, [Sortie de confinement, ou la somme de tous les dangers](#) (La Vie des Idées).